



MAIRIE DE MAILLEZAIS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la MAIRIE,

LUNDI 28 AVRIL 2025
à 20 H 00

Affiché le 23 avril 2025

ORDRE DU JOUR

OBJET :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du PV de la dernière réunion

COMPTABILITE

- Subventions communales 2025
- Décision modificative n°1 sur le budget Commune
- Décision modificative n°1 sur le budget Lotissement
- Indemnités de manquement des fonds

VOIRIE

- Proposition du programme Voirie
- Maîtrise d'œuvre pour l'investissement Voirie

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Rencontre avec le CAUE pour l'aménagement du cimetière